

Microsoft provisionne 700 M \$ pour procédures judiciaires

4 milliards de dollars, c'est le montant dépensé jusqu'ici par Microsoft pour régler les condamnations et amendes antitrust imposées par les autorités américaines, l'Union Européennes, ou autres, et pour mettre fin aux procédures en cours.

S'appuyant sur son trésor de guerre (34,5 milliards de dollars à fin décembre 2004), Microsoft paie! Ce fut le cas tout récemment avec le retrait de la plainte de Gateway après 15 ans de conflit en contre-partie d'un versement de 150 millions de dollars. Microsoft est disposé à payer des prix très conséquents pour mettre fin aux conflits qui l'opposent aux autorités ou à ses concurrents. Et la méthode se prolonge ! Pour l'exercice en cours, Microsoft vient d'annoncer qu'il provisionne pour plus 700 millions de dollars de charges pour '*règlements légaux*', soit un manque à gagner pour les actionnaires du géant du logiciel de 32 cents par action. Cette provision vient en effet se cumuler aux 550 millions de dollars précédemment placés en réserve ce trimestre (clos le 31 mars) pour les poursuites antitrust, et les 164 millions pour le '*règlement à l'amiable*' de Gateway et de Burst.com. « *Puisque la compagnie dispose de tant de fonds, nous pensons qu'elle ne devrait rencontrer aucune difficulté à résoudre les poursuites légales qui pourraient surgir* », a commenté Laura Lederman, analyste de William Blair & Co.